

CONVOCAATION

Objet: Formation Initiateur Fédéral Aviron 2017

Dates et lieux : Samedi 25 et Dimanche 26 novembre 2017 à la Maison Régionale des Sports

Maison Régionale des Sports : 2 avenue de l'Université 33400 TALENCE

Restauration : A la charge des stagiaires. Restaurants à proximité des lieux de formation.

Destinataires :

Candidats Initiateur Fédéral (28)

1	ARRIZADABLAGA	Bakartxo	Endaika	15	GOUDIN	Jerome	Aviron Réolais
2	BEDEL	Flore	EN Bordeaux	16	HADGORN	Estelle	Châtelleraut Av
3	BONIN	Emilie	EN Bordeaux	17	JEANDIE	Axel	Limoges CN
4	BONNEAU	Sylvain	Limoges CN	18	LECOURT	Séverine	Aviron Réolais
5	BOUILLOD	Nicolas	SN Bayonne	19	LORFEUVRE	Irma	Châtelleraut Av
6	BURBAN	Isabelle	Châtelleraut Av	20	LUC	Maitena	SN Bayonne
7	CARDO	Armelle	Châtelleraut Av	21	MOUGEL	Jean-Bruno	Châtelleraut Av
8	CASBAS	Clémence	SN Bayonne	22	PALEZIS	Maele	CN Libourne
9	CESTARI	Nicolas	EN Bordeaux	23	PALVADEAU	Baptiste	EN Bordeaux
10	CURTELIN	Marielle	Châtelleraut Av	24	RICHARDSON	Clément	EN Bordeaux
11	DUHAA	Nelly	AC Soustonnais	25	ROUSSEAU	Jean-François	ACB Bègles
12	FRAGNEAU	Gismond	AC Soustonnais	26	ROY	Justin	Châtelleraut Av
13	GARCES	Julie	SN Bayonne	27	SAVOYE	Hugues	Aviron Réolais
14	GASTELLU	Cecile	Châtelleraut Av	28	TAUZIN	Julie	SN Bayonne

Formateurs (4)

1	ASEMAT	Bruno	Arbitre Ligue	4	LE BARREAU	Robin	Cadre ETR
2	CREPU	Yoann	TSR Nv-Aquitaine	5	MOTRON	Pierre	Arbitre Ligue

La formation fédérale Initiateur 2017-2018 est organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron.

La formation proposée est gratuite.

Les frais de déplacements et d'hébergement éventuels sont à la charge des candidats.

Les candidats doivent se munir du livret de formation INITIATEUR avant l'entrée en formation :

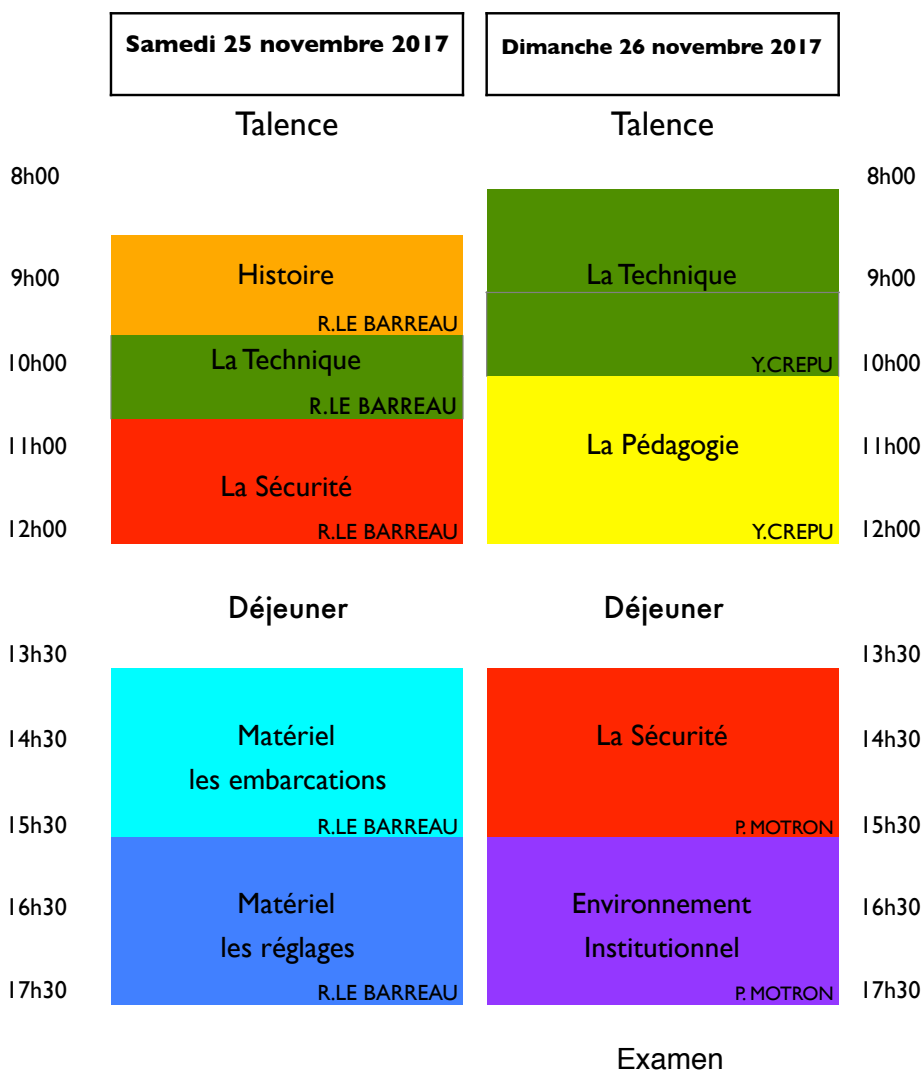
http://pf.avironfrance.fr/index.php?option=com_virtuemart&Itemid=7

En cas de non-participation prévenir sans délais Charles DELVAL au 06 47 98 69 32.

Charles DELVAL

Coordonnateur Régional de Formation

Emploi du temps de la formation INITIATEUR 2017 Nouvelle-Aquitaine



Évaluation

Pour valider son diplôme, le candidat doit :

- ✓ Obtenir au minimum 30 points sur 40 au questionnaire.
- ✓ Avoir participé à la mise en place et à l'encadrement de 5 séances pédagogiques (attestation du tuteur)

Pédagogie: 5 séances en club avec un tuteur. Retour des séances pédagogiques obligatoire.

Examen théorique: Dimanche 25 novembre 2017

Délibération du jury : Le 24 février 2018 après réception et validation des fiches pédagogiques.

Envoi des fiches par email à charles.delval@avironfrance.fr ou par voie postale à l'adresse suivante:
DELVAL Charles I, impasse du rucher 33370 TRESSES